

M. Radi : les magistrats sont appelés à veiller au bon déroulement des communales

Actualité Mondiale

Posté par: Visiteur

Publié le : 18-05-2009 20:21:23

La justice est appelée à assumer pleinement son rôle pour assurer le déroulement des prochaines élections communales dans des conditions de transparence et de crédibilité, a affirmé jeudi le ministre de la Justice, Abdelwahid Radi.

Lors d'une réunion avec les procureurs généraux et les procureurs du Roi près les tribunaux de première instance, qui s'inscrit dans le cadre des préparatifs aux élections communales du 12 juin, M. Radi a souligné que ces échéances électorales revêtent une importance primordiale pour le présent et l'avenir du Maroc.

La famille de la justice est appelée à participer activement au soutien au processus démocratique engagé par le Royaume, a-t-il ajouté.

Le ministre a également souligné que les poursuites pour infractions au code électoral doivent être traitées indépendamment de toute considération personnelle ou partisane, afin que les prochaines élections puissent se dérouler dans une ambiance de "fête de la démocratie" et de déboucher sur des conseils communaux bénéficiant de la légitimité et de la confiance des citoyens.

La justice doit faire preuve de la diligence et de la rigueur requises face à qui s'aviserait de nuire au bon déroulement des scrutins, a-t-il ajouté.

Après avoir évoqué la transparence et la liberté qui avaient marqué les précédentes élections, M. Radi a rappelé le dernier communiqué conjoint des ministères de la Justice et de l'Intérieur relatif aux mesures de prévention de tout acte de nature à nuire à la sécurité des opérations électorales.

MAPF